



Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire

PREVENTION DU PERIL ANIMALIER AU BENIN

Le Bénin prend au sérieux la prévention du péril animalier

Le risque animalier est en perpétuelle augmentation de par le développement du trafic aérien et des populations de faune. Aujourd'hui, ce risque représente la 2^{ème} cause d'incident sur le réseau mondial de l'aviation civile et la 6^{ème} cause d'accidents. Ce ne sont pas moins de 96 collisions qui sont recensées par jour dans le monde avec 15 % de ces dernières qui présentent un risque sérieux. En septembre 2012, ce sont encore 19 personnes qui ont perdu la vie au Népal suite à une collision d'un Dornier avec un oiseau.

L'Agence Nationale de l'Aviation Civile du Bénin (ANAC) consciente du risque animalier déploie depuis 2010 un programme d'actions. Dans un premier temps, un inspecteur de l'ANAC a été formé à la problématique au Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire (airtrace).

Aujourd'hui, la mise en œuvre des mesures de limitation du risque sur le terrain a débuté avec l'équipement et la formation de l'Aéroport International Cardinal Bernardin Gantin de Cadjehoun de Cotonou. Dans le cadre d'un appel d'offres international lancé par l'ANAC et financé par un don de la banque mondiale, la société espagnole, Contratas Y Obras, adjudicataire, a fait appel à BTEE SA, environnement & sécurité, en qualité de sous-traitant.

La mission s'est déroulée du 16 au 22 février 2013. Les experts et formateurs suisses de BTEE SA (divisions aéroportuaire et airtrace) et un technicien du fournisseur ont fait le voyage au Bénin avec les deux premiers lots de matériel qui équipent dorénavant l'aéroport de Cotonou.

Premier générateur de dernière technologie sur le continent Africain :

Dans une première phase se sont 10 générateurs fixes Efbitech 300W[®] (effaroucheurs birds technology) qui ont été installés en bord de piste et deux générateurs installés dans les véhicules d'intervention des pompiers et du service maintenance.

Ce matériel de haute qualité suisse a été développé spécialement pour effaroucher la faune sur les aéroports, par la société Planchamp Télécom et les ateliers des Forces Motrices d'Orsières (FMO) à la demande de BTEE SA. C'est la première fois que ces générateurs de bruit éprouvés aux conditions météorologiques extrêmes et d'une grande efficacité, sont posés sur le sol africain. Les cris et bruitages livrés sont spécialement adaptés à la faune présente à Cotonou.

Une division de :



Swiss Quality Training





Le premier générateur Efbitech 300W[®] posé sur le sol Africains suscite l'intérêt des futurs utilisateurs

Les experts ont également fournis du matériel d'intervention aux agents chargés de la prévention du péril animalier.

Une formation des agents d'exécution et des techniciens en charge de la maintenance s'est tenue dans les locaux de l'ANAC. Une trentaine de personnes ont ainsi été sensibilisées au risque animalier et formées à l'utilisation et à l'entretien du matériel.



Les responsables de l'ANAC et de l'ASECNA ont été formés par les formateurs d'airtrace et de Planchamp Télécom



Centre International de Formation en Environnement Aéroportuaire

PREVENTION DU PERIL ANIMALIER AU BENIN

Le technicien ANAC en charge du péril animalier, M. Géraud Tounoukouin, a reçu les formations nécessaires en Europe pour pouvoir assurer une partie des prochaines formations à Cotonou.

La délégation composée de Stéphane Pillet, directeur de BTEE SA, de Mercedes Tercier, coordinatrice d'airtrace et de Marco Zabot, technicien de Planchamp Télécom a eu le plaisir de constater la motivation du personnel engagé dans ce programme de formation.

« *Nous européens comprenons les difficultés de l'Afrique et savons qu'il n'est pas toujours facile de posséder les moyens pour mettre en œuvre des actions de sécurité, mais ce qui compte en premier lieu c'est la motivation. Nous avons pu constater que l'ensemble des responsables de l'ANAC et de l'ASECNA gestionnaire de l'aéroport, ainsi que leurs collaborateurs sont motivés et c'est toute cette motivation qui fera la différence* » a indiqué Stéphane Pillet lors du débriefing en présence des autorités de l'aviation civile du Bénin.

Un rapport de mission, reprenant des potentiels d'amélioration de la sécurité sera prochainement adressé aux autorités béninoises. Cette « feuille de route » devrait faciliter la mise en œuvre de mesures visant à augmenter la sécurité.

Stéphane Pillet a confirmé aux autorités béninoises de l'aviation civile qu'elles pouvaient compter sur l'aide et l'assistance de BTEE SA pour le futur dans un but commun d'améliorer la sécurité aéroportuaire.

M. Aristide De Souza, Directeur Général de l'ANAC, a remercié les experts et formateurs pour leur travail à Cotonou et a assuré que tout serait mis en œuvre pour pouvoir suivre les recommandations qui seront proposées dans le rapport de mission.

Une division de :



Swiss Quality Training

